



Protocole de Formation des Officiels Régionaux

◆ Inscription auprès des responsables départementaux

CD 22 → Kevin LOZACH
 CD 29 → Monique ATTIBA
 CD 35 → René MOREAU
 CD 56 → Jacques-Yves LEGRAND

Conditions : catégorie Cadet minimum et licencié.

◆ Chaque candidat recevra un **Livret de Formation** : « Le guide de l'officiel régional » lui permettant de connaître les principaux règlements des compétitions d'athlétisme.

◆ **Formation** : des sessions de formation sont organisées dans les départements ; les dates et lieux sont fixés par les responsables départementaux des officiels. Les informations sont données par les comités départementaux sur leur site respectif ou/et courriels aux clubs.

◆ Evaluation de la formation :

1 / Chaque candidat choisit une **spécialité** : Courses, Sauts, Lancers, Starter, Chronométrateur, Juge arbitre.
 2 / Il participe aux jurys des différentes compétitions en qualité de « Juge en formation » et après chaque compétition fait signer par le chef de concours ou de courses une **fiche de suivi pratique** qui se trouve dans le « Guide de l'officiel » qui lui a été remis.
 3 / **Examen écrit** de la spécialité choisie : il a lieu dans chaque département. La date est fixée par la Commission des Officiels Techniques de la Ligue. 3 fiches de suivi pratique signées minimum doivent être remises au responsable du centre d'examen.

◆ Certification :

Note d'examen > ou = à 12 → Officiel Régional (condition : 3 validations pratiques)
 Note d'examen comprise entre 10 et 12 → Officiel Départemental (condition : 3 validations pratiques)

◆ Nomination par la Commission des Officiels Techniques LBA.

Les résultats sont dans le PV de la Commission des Officiels Techniques qui est adressé à tous les clubs et mis en ligne sur le site de la Ligue.
 Chaque candidat reçoit un courrier personnalisé lui indiquant la note obtenue à l'examen et les difficultés rencontrées.

◆ Spécificités

Juge de Marche : s'inscrire auprès de la Commission Régionale de Marche (Emile HERRY).
 L'examen a lieu à la suite de la formation qui se déroule lors du stage de marche de décembre.
 4 validations pratiques sont demandées.

Secrétaire Informatique de compétition : formation par le responsable Informatique du département ou de la Ligue.
 Participation aux secrétariats des compétitions sous la tutelle d'un Secrétaire Informatique Fédéral ou d'un Secrétaire Informatique Régional.
 Evaluation lors d'une compétition et validation par le référent SIF (Alain TALARMIN) de la Commission des Officiels Techniques LBA.

Chronométrie électrique : formation et évaluation pratique sur appareil spécifique.